

Constructeur (trice) en thermique industrielle

RNCP1797 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	232s
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'Emploi

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le (la) constructeur(trice) en thermique industrielle est un maçon professionnel qui réalise la construction et l'entretien des fours industriels et de leurs composants. Ses interventions s'effectuent à partir de consignes orales et de documents graphiques, selon des procédures précises, à l'occasion de constructions neuves ou de restructurations lourdes. Il(elle) peut intervenir également dans des unités de production en exploitation dans le cadre d'opérations de maintenance. Sur chantier, il (elle) analyse un dossier simple d'exécution et organise son poste de travail. Il (elle) effectue ensuite les opérations de pose, dépose et remplacement de briques, blocs de forme ou d'ensembles préfabriqués réfractaires. Il (elle) réalise et utilise des coffrages spécifiques. Dans certains cas, il (elle) met en oeuvre des éléments réfractaires non façonnés différents de la brique réfractaire et des blocs d'ouvrages. Le (la) constructeur(trice) en thermique industrielle doit porter une attention toute particulière à la sécurité en raison, notamment, de la densité élevée de certains produits réfractaires qu'il (elle) manipule, de la manutention fréquente de charges, de l'utilisation de matériels et d'outillages lourds spécifiques, ainsi que lors des interventions en hauteur et dans des ambiances chaudes et saturées. Il (elle) peut être soumis(e) à des conditions de travail très éprouvantes notamment lors de la mise en température d'un four, lorsqu'il (elle) pose des panneaux d'isolants destinés à empêcher les fissurations entre éléments (parois verticales et voûte cintrée par exemple). Il (elle) utilise alors des équipements de protection à très haute performance, et intervient selon des horaires lui permettant de récupérer physiquement.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées et descriptif des composantes de la certification :

1. POSER DES ELEMENTS REFRACTAIRES FAÇONNES

Extraire d'un document graphique les informations permettant de réaliser un ouvrage.

Construire des maçonneries verticales en briques réfractaires.

Coffrer des ouvrages spécifiques à la thermique industrielle.

Réaliser des couvertures de four en éléments réfractaires façonnés.

2. METTRE EN OEUVRE DES ELEMENTS REFRACTAIRES NON FAÇONNES

Souder électriquement des pièces d'ancrage métalliques.

Construire des parois isolantes composites.

Mettre en oeuvre du béton réfractaire suivant différents procédés.

Assurer le traitement des joints de structure et de dilatation.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les entreprises de gros œuvre spécialisées dans la construction de fours industriels.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Type d'emploi accessible : Maçon en thermique industrielle

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné par la DDTEFP. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art 6 du décret N° 2002-1029 du 2 août 2002)

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1797/>